

Lycée Polyvalent Charles Poncet

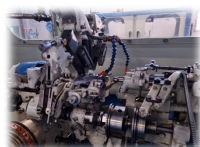
TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Le lycée des métiers Charles Poncet a pour mission de développer et de valoriser les formations technologiques et professionnelles



Plus de 350 jeunes préparent un CAP, un Bac Professionnel, ou un Bac technologiques.
Plus de 100 étudiants sont en formation professionnelle supérieure (BTS) et 50 adultes en formation professionnelle continue.

CAP ORD - Décolletage



CAP CIP

BTS CI M



BTS CPRP



BTS CRSA



BTS CIEL



BAC PRO MP3D



BAC PRO MICROTECHNIQUES



BAC PRO TRPM RMO (Outillage)



BAC PRO TRPM RSP (Usinage Décolletage)



La taxe d'apprentissage permet au lycée :

- D'investir et d'offrir aux élèves et étudiants des équipements performants et de qualité
- De susciter des vocations pour des métiers de la vallée
- De réaliser des projets motivants et novateurs

Chefs d'entreprises, acteurs économiques :
formez local, soutenez Poncet

SOLTéA - Mode d'emploi :

- 1) Accéder à la plateforme web SOLTéA
- 2) Se connecter à son espace privé en tant qu'employeur
- 3) Rechercher notre établissement via
 - le nom : Lycée polyvalent Charles Poncet
 - Ou le code UAI : 0740017S
- 4) Renseigner le pourcentage que vous souhaitez pour notre établissement
- 5) La caisse des dépôts et consignations fera le nécessaire pour nous verser les fonds

contact : geraldine.cogne@ac-grenoble.fr

Accéder directement à notre établissement sur la plateforme SOLTéa via ce lien

<https://employeurs.soltea.education.gouv.fr/espace-privé/#!/employeurs/etablisements/19740017900010/detail/10713>